

## **Conseil des premiers ministres de l'Atlantique**

### **Fiche d'information à l'intention des médias**

#### **DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Saint John (Nouveau-Brunswick), le 26 mai 2014** – Le premier ministre David Alward présidait aujourd'hui la réunion du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. Il y a accueilli les premiers ministres Robert Ghiz, de l'Île-du-Prince-Édouard, Tom Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador, et Stephen McNeil, de la Nouvelle-Écosse. Les discussions ont porté surtout sur la création d'emplois et le développement économique dans la région de l'Atlantique.

#### ***Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique***

Il existe actuellement plus de 350 grands projets d'investissement à différents stades de développement dans la région de l'Atlantique. Ces projets ont collectivement une valeur de plus de 70 milliards de dollars. Pour en maximiser les débouchés économiques, les provinces de l'Atlantique ont à tout prix besoin d'une main-d'œuvre qualifiée et stable.

Le Partenariat pour la main-d'œuvre de l'Atlantique (PMOA), créé en 2012 par le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, a pour mandat de renforcer la coopération régionale dans plusieurs domaines afin de régler les problèmes touchant à la main-d'œuvre, notamment le perfectionnement, l'agrément, les normes, la mobilité, la formation, le recrutement et le maintien en poste d'immigrants, les chaînes d'approvisionnement et l'apprentissage.

La région de l'Atlantique est le chef de file de l'harmonisation des programmes d'apprentissage au Canada. Les mesures d'harmonisation profitent aussi bien aux employeurs qu'aux apprentis, parce qu'elles assurent l'uniformité, accroissent la mobilité et favorisent des taux de réussite élevés.

Aujourd'hui, les premiers ministres de l'Atlantique ont signé un protocole d'entente pour montrer clairement leur engagement à l'égard du Projet d'harmonisation des programmes d'apprentissage de l'Atlantique.

Dans les quatre prochaines années, les provinces de l'Atlantique harmoniseront les programmes d'apprentissage de dix métiers, à commencer par ceux de briqueteur, de cuisinier, de technicien en instrumentation et en contrôle et d'électricien en construction.

Grâce au PMOA, les provinces de l'Atlantique collaborent à un vaste ensemble d'initiatives pour soutenir le perfectionnement de la main-d'œuvre. Il s'agit notamment d'élaborer des renseignements à jour sur les besoins du marché du travail, de fournir une formation en ligne aux employeurs et aux travailleurs, de promouvoir la région de l'Atlantique auprès des nouveaux immigrants, de conserver et de rapatrier les travailleurs et de répondre aux besoins des jeunes du Canada atlantique en matière de perfectionnement des compétences.

Les premiers ministres ont demandé au PMOA d'accélérer ses efforts relativement à l'apprentissage et de déterminer de nouvelles possibilités de collaboration en faveur du perfectionnement de la main-d'œuvre.

Lors de la réunion des premiers ministres du Canada cet été, les premiers ministres de la région de l'Atlantique discuteront des possibilités d'harmoniser leurs systèmes d'enseignement public et postsecondaire et les besoins du marché du travail.

### ***Marché du travail, compétences et immigration***

L'accès à un mécanisme stable et prévisible pour le financement de la formation revêt une importance cruciale pour les citoyens de la région de l'Atlantique. En 2013-2014, une somme de 324 millions de dollars des Ententes sur le développement du marché du travail (EDMT) a été investie dans le perfectionnement des compétences afin que les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique soient mieux équipés pour répondre aux besoins croissants des employeurs de la région.

Les premiers ministres estiment toujours que les EDMT sont un outil fédéral-provincial efficace qui concourt à l'atteinte des objectifs du marché du travail. En signant ces ententes, le gouvernement fédéral a transféré la responsabilité d'exécution des programmes visant le marché du travail, reconnaissant ainsi que les provinces et les territoires sont les mieux placés pour comprendre et combler les besoins particuliers de leur marché du travail. Elles réduisent le chevauchement des services et le double emploi, rationalisent les services aux citoyens et fournissent aux provinces toute la souplesse voulue pour réagir aux besoins et aux conditions du marché du travail local.

Le gouvernement fédéral a fait connaître son intention de modifier ces ententes. Pour leur part, les premiers ministres sont disposés à discuter de moyens d'améliorer les résultats visant le marché du travail. Cela dit, ces discussions doivent être basées sur le respect des compétences provinciales et partir du principe qu'aucune province ne doit y perdre au change.

Les premiers ministres ont insisté sur la valeur économique et sociale de l'immigration au Canada atlantique. Ils conviennent qu'il est essentiel de recruter des immigrants et de les garder dans la région pour répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre et de compétences et pour s'attaquer aux difficultés démographiques du Canada atlantique. Ils demandent donc au gouvernement fédéral d'accorder plus de souplesse aux provinces lorsqu'il s'agit d'attirer des immigrants.

Les premiers ministres ont demandé à leurs ministres d'examiner des possibilités novatrices de promouvoir le Canada atlantique comme destination de choix auprès des immigrants et des investisseurs.

Les travailleurs étrangers temporaires sont une ressource clé pour répondre au besoin de travailleurs hautement spécialisés dans la région et aux besoins en main-d'œuvre particuliers des industries saisonnières du Canada atlantique. Les employeurs et les travailleurs étrangers temporaires partout au Canada atlantique sont préoccupés par la récente décision stratégique du gouvernement fédéral. Les premiers ministres craignent que la région ait de la difficulté à recruter des immigrants, car de nombreux travailleurs étrangers temporaires souhaitent obtenir

leur résidence permanente. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de veiller à ce que le Programme de travailleurs étrangers temporaires tienne compte des besoins de toutes les régions et de tous les secteurs économiques du Canada, y compris les industries saisonnières.

### ***Sécurité et développement énergétiques***

La croissance économique de la région de l'Atlantique passe en grande partie par l'accès à des sources d'énergie sûres et stables à des prix concurrentiels : un objectif stratégique pour la région. Les premiers ministres ont souligné l'importance de l'infrastructure de transport et de transmission ainsi que la nécessité d'éliminer les goulots d'étranglement afin de maximiser le potentiel du développement énergétique et d'accéder aux marchés nord-américains et mondiaux. Cela démontre l'importance du développement de nos propres ressources énergétiques et des investissements connexes.

Ces derniers mois, de nombreux Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique ont vu le prix des ressources énergétiques augmenter. Cela a une incidence sur les propriétaires de maison, les petites entreprises et bon nombre des grandes industries de la région.

Pour demeurer concurrentielles dans l'économie mondiale, les entreprises des provinces de l'Atlantique doivent pouvoir compter sur un accès sûr à de l'électricité propre, à du gaz naturel et à des produits pétroliers raffinés à des prix stables et concurrentiels. L'accès à des réserves d'énergie locales, la mise en valeur de ces ressources et le recours à diverses sources d'énergie de l'extérieur de la région contribueront à stimuler la croissance économique partout dans les provinces de l'Atlantique.

Les premiers ministres ont fait valoir les possibilités de développement économique et de compétitivité à long terme qui découleront d'une interconnexion régionale accrue.

Ils sont favorables à la circulation efficace des ressources énergétiques d'est en ouest ainsi qu'au transport énergétique interprovincial ouvert et non discriminatoire. Ils ont en outre discuté de l'importance du projet de transport d'énergie par câble dans le détroit de Northumberland pour progresser vers un système de transport énergétique plus intégré au Canada atlantique.

Vu l'importance du secteur énergétique pour les économies des provinces de l'Atlantique, les premiers ministres se réjouissent à la perspective de la nouvelle Stratégie canadienne de l'énergie et de l'occasion qui leur sera fournie de discuter du potentiel énergétique de la région lors de la réunion annuelle des premiers ministres du Canada à Charlottetown en août.

### ***Sécurité maritime***

Les premiers ministres de l'Atlantique pressent le gouvernement fédéral de procéder à un examen rigoureux de la sécurité maritime et de prendre en particulier des mesures pour réduire les délais d'intervention des opérations de recherche et de sauvetage. Ils comptent soulever la question auprès de leurs collègues à la réunion annuelle des premiers ministres cet été.

## ***Commerce international***

Les premiers ministres veulent intensifier les échanges commerciaux à l'étranger afin d'engendrer de la richesse et de créer des retombées durables pour les collectivités. En 2013, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a entrepris sa première mission commerciale à l'extérieur de l'Amérique du Nord en dirigeant une délégation d'entreprises et de chefs de file du milieu de l'enseignement au Brésil. Les entreprises des provinces de l'Atlantique ont pu repérer des possibilités d'exportation et réaliser des ventes, tandis que les établissements d'enseignement ont établi des liens avec l'Amérique du Sud pour des échanges et pour la transmission de connaissances.

En établissant des contacts avec des partenaires commerciaux étrangers, la région de l'Atlantique revendique sa part des débouchés économiques mondiaux et des marchés stratégiques, dont l'Union européenne. Les premiers ministres de l'Atlantique sont résolus à poursuivre leur travail de collaboration pour promouvoir le commerce et nouer des relations avec d'importants intervenants à l'étranger.

- 30 -

### *Renseignements :*

Jesse Robichaud, cabinet du premier ministre, Nouveau-Brunswick : 506-453-2144

Milly Brown, cabinet du premier ministre, Terre-Neuve-et-Labrador : 709-729-3960

Laurel Munroe, cabinet du premier ministre, Nouvelle-Écosse : 902-222-0473

Guy Gallant, cabinet du premier ministre, Île-du-Prince-Édouard : 902-368-4400